

L'ÉTOILE DU SUD

CH. MONTAGNA... Secretaire da Billib... e Nacional... F. J.

COMMERCIALE, FINANCIÈRE ET MARITIME

X. NEMO

Secrétaire de la rédaction

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

CAIXA—O—CORREIO

ADMINISTRATION ET 33 RUA SONCALVE

Propriété d'une société en commandite simple

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with columns for UN AN, SIX MOIS, and prices for total and postal union.

ANNONCES ET RÉCLAMES

dans le corps du journal. La ligne. 500 rs. section annonces. La ligne..... 240 rs.

M. M. Amédée Prince & C. 34 RUE DE PROVENCE 34 PARIS

ont le formage exclusif des annonces relatives aux produits français

L'ÉTOILE DU SUD

A NOS ABONNÉS

L'article que nous avons écrit dans notre dernier numéro sous la rubrique: « Le Journal do Commercio Nativiste!... » nous a obligés à effectuer notre..... déménagement!

On le sait: nous n'avons pas eu jusqu'ici de typographie à nous et nous avons été, depuis 10 ans, comme nous sommes encore pour quelques jours, à la merci de nos imprimeurs, juges, en dernier ressort, de l'opportunité des articles de notre rédaction dument responsable!

Tout est ainsi du reste, en ce moment à Rio et à tous les degrés de l'échelle sociale. Nos cuisiniers (?) nous font avaler ce que bon leur semble, sans nous laisser marge à la moindre observation; les domestiques d'autres catégories, arrivent et s'en vont à l'heure et dans l'état qui leur conviennent. Il n'y a donc pas à s'étonner que la haute classe, noble depuis Gutenberg, use à son tour, du droit de «censure».

Bref nous avons dû passer avec armes et bagages de la typographie du «Journal do Commercio» à celle du «Journal do Brazil» contre lequel nous jurons de ne pas écrire un mot, avant que notre matériel, arrivé le 3 courant par le vapeur «Ville de Montevideo» soit installé dans les ateliers que nous avons loués et préparons, 4 Becco do Fisco.

«L'Etoile du Sud» va enfin «opérer elle-même!»

Tous ces contre-temps font que nous n'avons pu donner notre feuille samedi dernier. Nous sollicitons humblement l'indulgence de nos abonnés, leur promettant des dédommagements dès que nous ne dépendrons que d'eux.

SUITE D'ESSAIS

(Voyez le numéro 275)

Ce projet sera à la discussion en plus d'un point; le rapport qui le présente, par un excès

— voulu peut-être — de concision (à part le long historique de la propagande immigratiste), n'est pas suffisamment explicite. Et la brochure publiée à ce sujet par un des membres du comité d'études, M. Salvador Nicosia, nous semble refléter le sentiment personnel de l'auteur plutôt qu'analyser et commenter les travaux de la commission.

Mais avant d'aller plus loin, et pour éviter tous malentendus, il est, nous pensons, nécessaire de dire ce que nous désignons par les mots: « Immigration et colonisation » nous plaçant au point de vue subjectif, c'est-à-dire brésilien, le seul logique du reste.

Qu'importe en effet, les idées officielles et les opinions officielles, en Europe, sur l'émigration, si elle appauvrit ou peut enrichir le Vieux-monde, s'il faut l'enrayer par des réformes sociales, ou la diriger de façon à créer des colonies, plus tard importants débouchés pour la nation-mère? L'essentiel, — l'indispensable aussi —, c'est que les malheureux, là-bas, qui s'usent à peiner, pour les autres toujours et sans profit pour eux jamais, sachent qu'ils pourront ici satisfaire leurs aspirations, leurs convoitises légitimes; que leur travail leur donnera l'aisance de ceux qu'ils envient, qu'ils considèrent, par l'implacabilité du sort, comme leurs despotes et dont ils doivent, ici, devenir les égaux; en un mot que le Brésil sera pour eux la terre bénie dont ils rêvent parfois. — Cette expression « terre bénie » n'est pas exagérée pour ce pays si beau, si riche, si fertile, si favorisé à tous points de vue — Malgré toute pression, en dépit de toutes mesures arbitraires, les desiderata de là-bas viendront, quand ils sauront cela. Ils l'apprendront par la propagande immigratiste; mais si discrète qu'elle se montre, si correcte d'agissements qu'elle puisse être, toujours lui seront hostiles les gouvernements européens, qui, par un sentiment d'égoïsme assez naturel, jamais ne consentiront de bon gré à ce qu'une partie de leurs populations se dénationalise.

Laissons donc, quant à présent, de côté les gouvernements d'Europe; et ne nous occupons d'immigration et de colonisation qu'au point de vue des intérêts brésiliens.

Nous divisons les immigrants en trois catégories: l'artisan; l'ouvrier; le colon. Les deux premiers sont des « salariés »; l'autre, au lieu d'être payé, paie. On prend ceux-là quand on en a besoin; on les délaisse quand ce besoin disparaît; eux-mêmes arrivent quand il leur plait, s'en vont de même. C'est une population flottante sur laquelle on ne peut compter; ces nomades, quand ils ont les poches pleines de monnaie brésilienne, «filent» dans leur pays la dépense. On peut accepter leur travail sans reconnaissance, et on ne doit faire, pour eux, des sacrifices qu'en rapport strict avec les services momentanés qu'ils rendent.

Le colon, lui, vient par son travail enrichir le pays et jeter en même temps les bases de sa fortune personnelle. Il ne peut s'en aller; il est propriétaire; le sol le tient. Et si, par hasard, il est obligé de partir, il doit vendre; par ce fait, il se substitue un autre qui travaillera, agira comme lui; cela revient au même pour le pays.

Perfectionnant, par la pratique du sol, sa culture, il augmente la valeur de la terre à lui confiée; la richesse nationale s'accroît donc. Son caractère et son intelligence, son âme tout entière se transforme et d'étranger devient nationale. Chaque année, les liens se resserrent plus étroitement entre lui et sa demeure d'élection. Il s'attache profondément aux champs qu'il a cultivés lui-même, sur lesquels sa sueur a coulé; il a de la sollicitude pour ces récoltes à la jouissance desquelles il a tant contribué, et de la tendresse pour ces arbres dont il surveille et dirige le développement. Les animaux domestiques qui l'aident dans ses rudes travaux, comme il connaît bien les imperfections de leurs caractères, les défauts de leur intelligence, leurs faiblesses physiques! Comme il les aime!

Eh bien! quand, au coucher du soleil, cet homme harassé, mais satisfait de sa lassitude, contemple tous ces êtres qui sont à lui, qui sont par lui, et que, tout à l'heure courbé, il se redresse maintenant, animé par cet orgueil légitime, cette fière jouissance, que: « c'est son

ouvrage, tout cela » allez lui parler, à cet homme, du vieux pays! La vision rapide d'une prairie, d'un rideau de peupliers, de ce vert si tendre du Nord, l'apparition soudaine du chemin creux coupé d'un ruisseau, bordé de blanches aubépines où il l'a rencontrée pour la première fois, le souvenir du cimetière plein de roses et de grandes herbes où, sous les pierres tombales déjetées, dorment les anciens à l'ombre de l'église séculaire, tout cela le secouera d'attendrissement et ses paupières, peut-être, se mouilleront de larmes. Mais il ne regrettera pas d'être venu. Un amour nouveau l'étreint, plus puissant que les souvenirs de famille. Là bas, il a vu le jour, il a grandi; il crée, il élève, ici. Là bas, il a reçu; il donne, ici.

Et puis, cet homme a des enfants; nés ou arrivés jeunes au Brésil, ce n'est que par des liens très faibles qu'ils se rattachent au pays d'origine. Leur affection s'épand dans un cercle étroit; ils s'uniront à des familles voisines; eux-mêmes sont aux trois quarts brésiliens; la génération qui descendra d'eux le sera tout-à-fait.

Le véritable intérêt du pays n'est donc pas d'introduire une masse d'étrangers, comme le faisait dans ces derniers temps la République Argentine. Car il arriverait, que tous ces gens, choisis sans discernement, pris en bloc pour la plupart dans le rebut des grandes villes, et n'ayant ni goût ni désir de la vie agricole qui ne donne l'« aurea mediocritas » qu'après une longue suite d'efforts et des travaux patients, s'accumuleraient dans les grands centres, où ils ont l'espoir d'acquiescer plus vite et plus aisément un petit pécule par des tripotages de commerce, ou de trafic, par des rapinages dans les emplois où ils auront pu s'introduire. Ces immigrants là ne sont pas utiles au pays où ils arrivent; ils lui sont funestes. Ils n'ont pas l'énergie de quitter leurs habitudes pour se plier aux coutumes du peuple qui les reçoit; et, par misonéisme, ils critiquent, dans les lettres qu'ils envoient en Europe, ils dénigrent et accusent injustement.

Mais le colon, qui doit fertiliser les vallées désertes, et le peupler, c'est un père de la patrie. Qu'on le fasse venir à tout prix. Il n'est pas de sacrifices trop grands qu'on ne puisse s'imposer pour atteindre ce but. Car ce travailleur contribuera à la richesse de ses contemporains, de leurs enfants, et des enfants de leurs enfants.

S'il est nécessaire, pour attirer cet homme précieux, d'accomplir de grands sacrifices, il faut n'en pas faire d'inutiles. Il importe donc: 1° de se rendre compte des besoins, des exigences du colon, afin d'y répondre autant que possible et dans la mesure juste; 2° d'examiner parmi les nations qui ont dû faire appel aux étrangers pour peupler leurs territoires, celles qui, se trouvant à peu près dans les mêmes circonstances, en face des mêmes difficultés que le Brésil, ont résolu de manière satisfaisante pour elles ce redoutable problème de la colonisation.

NOTICES DU BRÉSIL

Anniversaire du chef de l'Etat. — Le 5 courant a été célébré l'anniversaire de la naissance de S. Ex. Monsieur le Président de la République des Etats-Unis du Brésil.

Les grands corps de l'Etat ont prêté au maréchal Deodoro da Fonseca les hommages réservés au chef suprême de la nation; l'armée et la flotte ont porté au soldat vaillant le tribut de leur admiration consciente; le peuple brésilien s'est mêlé aux démonstrations en l'honneur de l'homme qui tient en mains ses destinées, et les étrangers au Brésil se sont associés aux témoignages rendus à celui dont la fermeté peut rendre, à ce noble et grand pays, la confiance ébranlée par tous ceux qui, depuis le 15 novembre 1889, ont gaspillé sa fortune et ont dissipé la foi en l'avenir.

L'Etoile du Sud a fait des vœux pour l'existence du Président de la République et pour le salut de l'Etat dont il est le chef.

La situation de la place et les compagnies. — Un des journaux de cette capitale public une lettre qui lui est

envoyée par un de ses lecteurs et que nous nous plaisons à transcrire, parce qu'elle nous paraît donner une idée exacte de la situation: « Je vous prie de vouloir bien organiser une croisade et, au besoin, provoquer une décision des pouvoirs publics pour éviter une catastrophe à la place de Rio de Janeiro.

« Vous savez parfaitement que les jeux de bourse ont entraîné pour Rio de Janeiro les plus graves préjudices; mais aujourd'hui ce n'est plus le jeu qui nous pousse vers l'abîme, car relativement on ne joue presque plus. Les préjudices énormes sont dus aujourd'hui à l'avidité des grands spéculateurs qui se sont mis en tête de faire fortune par le moyen des « pourcentages » à tirer de « l'incorporation » des compagnies qui se formaient; ils prétendaient recueillir des centaines et des milliers de contos de réis de ces « incorporations » et gardaient les actions pendant le temps nécessaire pour que des syndicats déloyaux pussent tromper le public en créant un agio fictice et passer ensuite les actions à des imprudents qui avaient confiance dans le nom des individus qui se prétaient à de telles manœuvres.

Ces faits ont amené l'organisation d'une quantité de sociétés anonymes dont le capital total s'élève à la somme de 3.901.235 contos (11 milliards 051 millions de frs au change pair).

Par cette somme fabuleuse on voit que la présentation des capitaux pour le développement des diverses entreprises est chose irréalisable, puisque le montant de ces capitaux excédait la somme des économies existant à Rio de Janeiro. La preuve est concluante et tous, parfaitement conscients de l'impossibilité de la réalisation d'une telle aberration, se laissent entraîner à l'abîme, à cause de l'absence d'une décision prompte.

Pour réaliser ce capital promis, on a fait des appels de fonds qui sont restés sans effet pour la plupart ou suivis de versements incomplets, comme on peut le constater par une enquête.

Il est de fait que même les riches spéculateurs se trouvent dans de graves embarras, à cause du défaut des versements, même minimes. C'est un fait notoire.

Les appels de fonds s'élèvent à la somme de 1.541.249 contos; il manque donc, pour compléter le capital total des compagnies organisées, celle de 2.359.986 contos.

Si le défaut de réalisation des appels de fonds faits à ce jour (1.541.249 contos) donne déjà une idée de la crise qui sévit sur la place de Rio, si les versements continuent à être exigés et si la stipulation du dédit reçoit son exécution, il est certain que personne ne résistera et qu'un Krach est inévitable, fatal, nécessaire.

Quelle sera alors notre situation? Sans aucun doute, nous marcherons à la remorque de Buenos-Aires et nous verrons pendant de longues années tous nos travaux d'amélioration paralysés. Cependant ces améliorations avaient une bonne direction; elles résultaient pour la plupart des concessions du ministère de l'agriculture et ces concessions, malgré certaines erreurs, sont les seules dont l'exécution puisse racheter, toutes nos fautes et amoindrir les conséquences désastreuses de nos opérations financières absurdes.

La colonisation a sauvé l'Etat de S. Paul ruiné à la suite de l'abolition; elle est appelée à sauver aussi le Brésil par l'augmentation de sa production.

La forêt vierge, la terre inculte ne produisent rien; c'est une richesse stérile à l'instar de l'or qui git dans les entrailles de la terre.

Un projet de loi à sensation. — M. le député Gaetano de Albuquerque a déposé sur le bureau de la chambre, à la séance du 5 août courant, un projet de loi conçu en ces termes: « Le Congrès National, considérant que les motifs d'ordre public qui ont déterminé le bannissement de l'ex-empereur du Brésil ont cessé, décrète art. I — A' D. Pedro de Alcântara, ex-empereur du Brésil, est conférée la jouissance de tous les droits de citoyen brésilien, en conformité avec les dispositions de la Constitution du 24 février de cette année: Il pourra rentrer au Brésil quand il le jugera bon.

« Art. II — Les dispositions contraires sont révoquées. »

La lecture de ce projet a été précédée d'un discours du même député, dans lequel il présente certaines considérations d'ordre politique que nous reproduisons sommairement.

« Son esprit, a-t-il dit, a été formé à une école qui lui a enseigné que les résultats ne sont pas toujours proportionnels aux moyens et que c'est une erreur d'attribuer toutes les qualités aux formes de gouvernement, qui ne sont que des conceptions abstraites.

Pour qu'une institution, pour qu'une forme gouvernementale produise de bons fruits, il faut qu'elle soit le résultat d'une évolution et soit d'accord avec le caractère national. Le Brésil pouvait être aussi heureux sous la monarchie qu'il peut être très malheureux sous la République. Il entre ensuite dans l'examen du projet et dit qu'il déplore de voir le débat se clore d'une manière qui ne lui paraît pas digne ni de la Chambre, ni du pays.

Il exalte les services que l'ex-empereur a rendus à la patrie et dit que les preuves de son patriotisme sont telles que les questions de plus ou moins d'argent soulevées à l'occasion du quantum de la pension à lui conférer n'ont pas de qualification.

Au moment de la lecture du projet, des applaudissements se firent entendre dans la salle. Le Président voulut savoir qui était l'auteur de cette manifestation d'approbation. On constata que c'était un employé du Journal do Commercio. Il le fit ensuite sortir de l'enceinte et déclara qu'il lui prohibait l'entrée de la Chambre.

Corps diplomatique. — M. le Dr. Francisco Vieira Monteiro, secrétaire de légation de 1ère classe, vient d'être nommé envoyé extraordinaire de 2ème classe du Brésil en Belgique.

M. Francisco Xavier da Cunha envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1ère classe du Brésil en Italie a été désigné pour occuper le même poste dans la République Orientale; M. le baron de Tefé, ci devant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1ère classe en Belgique, est désigné pour remplir les mêmes fonctions en Italie.

Les titres brésiliens à Londres. — A la date du 11 juillet dernier les titres brésiliens sur la place de Londres étaient cotés comme suit:

Table listing bond prices: Emprunt de 4% de 1889... 72 - 74, D. de 4 1/2 de 1883 et 1888... 78 - 80, D. de l'Etat de S. Paulo de 5%... 92 - 95

Chemins de fer:

Table listing stock prices: Actions de Alagoas de £ 20... 15 1/2 - 16 1/2, Debentures de 6%... 95 - 98, Bahia e S. Francisco... 15 - 16 1/2, Brazil Great Southern... 7 - 8, Debentures de 6%... 91 - 96, D. hypothécaires de 6%... 96 - 99, Bahia Central... 91 - 96, D. Thereza Christina: actions de £ 20... 2 - 4, Limoeiro (Pernambuco)... 15 1/2 - 16 1/2, D. Debentures de 6%... 108 - 106, D. 2e série... 98 - 101, Itana: Debentures... 97 - 102, Leopoldina: Debentures de £ 50... 46 - 48, D. de 5% émises à 91... 77 - 79, D. du n. 1 à 1.150... 68 - 73, Macahé e Campos, 5%... 85 - 88, Minas e Rio, actions... 20 - 21, D. Debentures de 6%... 102 - 104, Natal e Nova Cruz... 5 1/2 - 6 1/2, Recife e S. Francisco... 80 - 85, Rio de Janeiro e Norte... 81 - 86, D. Section Grão-Port... 66 - 67, Southern. Rio-Grande do Sul... 12 - 14

Diviers:

Table listing bank prices: London e Brazilian Bank... 19 - 20, English Bank... 15 - 19, B. Submarino Telegraph (actions de £ 10)... 11 1/2 - 12

Bonds:

Table listing bond prices: De la Capitale Fédérale de 4%... 70 - 75, D. de Santos 6%... 97 - 99, Rio City Improvements (actions de £ 25)... 25 - 28

Santos Improvements (2 10)	10	—	12
Rio Flour Mill Granaries (2 10)	3	1/2	4 1/2
Pernambuco Water Works			
Bonds de 6 %	95	—	98
Recife Drainage	83	—	87
Ceará Hariver (2 10)	2	—	4
Amazon Steam Nav. (2 12 10 0)	17	—	18

Le Dr. Martinho Prado.— Cet éminent pauliste est mort le 27 Juillet dernier. Avec lui disparaît un des rares survivants à qui l'Etat de S. Paulo doit l'initiative des nombreuses mesures d'amélioration qui ont contribué au progrès de cet Etat.

Le Dr. Martinho Prado était fils du baron d'Iguape. Il prit son diplôme de docteur en droit, mais abandonna ensuite la carrière des lettres pour s'adonner à l'agriculture.

Grâce à sa persévérance et à son bon sens, il sut élever ses établissements agricoles à la hauteur de la renommée dont ils jouissent aujourd'hui; ils occupent en effet dans l'Etat une des premières places.

Il fut un des premiers fazendeiros qui embrassèrent l'idée du travail libre et c'est pourquoi ses propriétés n'eurent pas à souffrir, comme tant d'autres, des conséquences de la révolution économique opérée le 13 mai 1888.

Possédant un esprit éclairé et bien orienté, il sut employer ses capitaux avec prudence; il réussit ainsi à les augmenter considérablement et à constituer une fortune solide, à l'abri des coups du sort.

Il avait un caractère bon et franc et comptait un grand nombre d'amis. Sa générosité était grande et jamais il ne se refusa à prêter son appui, soit aux établissements de bienfaisance, soit aux malheureux qui avaient recours à lui.

Si d'autres titres n'avaient pas contribué à faire l'orgueil de sa vieillesse, il en aurait trouvé un dans la consolation d'être le père des quatre fils illustres qu'il a eus.

Parmi les legs qu'il a faits, on doit signaler celui de cent contos qu'il a fait au profit de la Santa Casa da Misericórdia.

Jusqu'à la fin de ses jours il a conservé cette douce simplicité qui était le trait saillant de son caractère. Dans son testament il demande que ses funérailles soient faites sans pompe aucune et que son cercueil soit porté par ses fils et par ses amis.

Nous adressons nos sincères condoléances à l'éminente famille de ce citoyen vertueux, de ce grand bienfaiteur de l'Etat de S. Paulo.

Une date.— Jadis et il y a bien peu de temps de cela— dès que le soleil du 29 Juillet commençait à illuminer de ses feux brillants les cimes de la majestueuse Serra dos Orgãos, le canon faisait entendre sa voix retentissante dans la baie de Guanabara et dans divers points de la cité encore endormie. Cette voix puissante annonçait le retour du jour béni qui avait vu naître l'héritière de la couronne impériale du Brésil, cette femme auguste dont le nom est inscrit en lettres d'or dans les fastes brésiliens et que le peuple, possédé de la plus sublime des admirations, avait sacrée d'un titre que le Christ seul avait été jugé digne de porter avant elle— A Redemptora—.

En ce jour, le palais impérial se remplissait des représentants les plus distingués de la diplomatie, de la politique, de la haute administration, du clergé, de l'armée, de la flotte, de la garde nationale, des arts et du commerce. Tous, pleins d'enthousiasme, venaient saluer l'auguste princesse et déposaient à ses pieds l'hommage de leur dévouement profond et sincère. C'étaient des vassaux pleins d'humilité qui juraient obéissance et fidélité à leur future souveraine. Que les temps sont changés! Ces mêmes hommes se sont coiffés du bonnet phrygien et aujourd'hui brûlent ce qu'ils ont adoré et adorent ce qu'ils ont brûlé. Dévotement, à peu d'exceptions près, vous reconnaîtrez que ces hommes qui s'empresaient à pareil jour dans les salons impériaux et chantaient à l'envi les vertus et la gloire de la grande Libératrice sont les mêmes qui remplissent aujourd'hui le palais de la Présidence, les cabinets du ministère et tressent des couronnes aux dieux du jour.

S'il est au monde des cœurs oublieux et ingrats— et leur nombre malheureusement est infini— il y a aussi des âmes reconnaissantes et qui se souviennent des bienfaits.

Quelques anciens captifs, eux, n'ont pas oublié celle qui les a rachetés et rendus à la liberté. Ils n'ont pas voulu laisser passer ce jour mémorable sans manifester toute leur gratitude à leur auguste Libératrice. Ils n'ont pas fait éclater leur joie dans des manifestations bruyantes, car ils savaient qu'elles allaient se produire au milieu de l'indifférence générale; peut-être craignaient-ils que leurs expansions fussent déclarées criminelles et attentatoires à l'ordre public. Ils se sont donc recueillis dans un silence contraint et se sont bornés à faire célébrer une messe pour leur bienfaitrice. Dans une prière fervente, ils ont demandé au Ciel de la protéger et de bénir sa destinée. Le caractère religieux qu'ils ont donné à cette commémora-

tion est celui qui convenait le mieux à l'auguste exilée. Les «hommes de couleur» ont cette fois donné un sublime exemple de gratitude et de fidélité à tous leurs compatriotes blancs.

Palais Leopoldina.— Dans le protocole du notaire Catanhede de Rio de Janeiro il existe, paraît-il, un acte authentique, daté du 4 octobre 1885, constatant que l'immeuble situé rue duque de Saxe, connu sous le nom de «Palais Leopoldina» et qui vient d'être incorporé au domaine de l'Etat par acte du gouvernement, a été vendu à son Altesse M. le duc de Saxe par le commandeur Manoel José de Bessa pour le prix de 260 contos de réis (au change pair 725.000 frs. environ).

Comme pour le palais Isabel il y a matière à procès et il appartient à dame Thémis de trancher la question de propriété.

Brésil et Portugal.— Suivant le *Moniteur des intérêts matériels*, une des causes de la crise qui sévit au Portugal, serait la baisse du change au Brésil.

La France et l'Angleterre sont les principaux créanciers du Portugal qui, à son tour, est constamment créancier du Brésil. Un fait permet de bien apprécier la relation intime qui existe entre les deux pays: sur une population de 500.000 habitants, Rio de Janeiro compte 100.000 portugais environ. Quand il existe dans un pays une colonie étrangère si nombreuse, les relations entre celle-ci et la mère-patrie produisent des résultats importants et toujours les mêmes; la colonie contribue beaucoup au revenu de la métropole.

Beaucoup de familles portugaises reçoivent du Brésil une partie du revenu de leurs capitaux: ce revenu est aujourd'hui réduit d'un tiers, à cause de la baisse du change. Les portugais n'ont pas voulu subir un pareil préjudice et ont laissé leur argent à Rio. Dans cette situation, ils se sont vus forcés à recourir à des emprunts ou à réaliser leurs titres pour faire face à leurs obligations.

Le «Diário Official» et la critique musicale.— Nous n'avons pu au premier moment en croire nos yeux en trouvant mardi dernier dans le grave *Diário Official* un article portant la rubrique «opera lyrica». L'organe officiel va, paraît-il, chercher à être intéressant et s'appropriant une section qui a l'avantage d'avoir toujours de l'attrait pour le lecteur, il semble tout disposé à nous parler théâtres, concerts, fêtes etc....

Qu'on lise plutôt:

«Dans le courant de cette semaine, le grand opéra, *O Condor*, œuvre charmante de notre maestro Carlos Gomes, sera représenté par la compagnie Dueci.

«Toute prévision quant à l'exécution de cette œuvre serait téméraire, à cause des irrégularités qui se sont produites dans les dernières représentations. A coup sûr nous n'aurons pas un Condor-Gayarre, ni un Condor-Tamagno, mais il est à espérer que la direction de la compagnie emploiera le plus grand zèle lors des répétitions de la production lyrique de l'éminent brésilien.

Il serait fâcheux que la première représentation du Condor fût sacrifiée par l'infériorité des artistes, surtout que son auteur estime que cet opéra est sa meilleure œuvre musicale.»

A la bonne heure!

Chemins de fer de Baturité.

— L'exercice de 1889 se résume par un excédent de 231.301 frs, ainsi qu'il appert du tableau suivant:

Recettes..	1.114.481 frs.
Dépenses..	883.680 »
Excédent..	231.301 frs.

Le solde de l'année précédente était un déficit de 129.069 frs. La ligne de Baturité a une longueur de 156 kil.

Budget du ministère de la guerre.

— Suivant le rapport présenté au Président de la République par le ministre de la guerre, les dépenses probables pour l'exercice 1891 s'élèveront à 90.854.866 frs. Or, les dépenses votées ne s'élèvent qu'à 45.903.498 frs. Il y a donc une augmentation de dépenses de 44.861.368 frs.

Chemins de fer Central du Brésil.

— Le service de banlieue a pris depuis quelque temps un développement extraordinaire.

Le nombre des voyageurs s'élève à 17.000 environ les jours ordinaires et à 25.000 les jours de courses. Les recettes de 1890 ont atteint, de ce chef, le chiffre de 1.917.206 frs., présentant une augmentation de 259.402 frs. sur 1889. Or, il n'y a pas assez d'espace, à la station centrale, pour construire de nouvelles voies de garage destinées aux manœuvres constantes de ces nombreux trains de banlieue.

Le ministre de l'Agriculture a décidé de créer une nouvelle station dans la Capitale Fédérale et de construire une nouvelle ligne qui desservira la banlieue jusqu'à Sapopemba (22 kil.). Un crédit de 42.490 frs. est ouvert pour les dépenses relatives aux études préparatoires.

Emission et rachat du papier-monnaie.

— Il paraît que M. le ministre des finances a donné l'ordre que, sur les 30 mille contos que le *Banco da Republica* est autorisé à émettre, il ait fait une retenue de 10 mille contos pour garantir le rachat du quantum de papier-monnaie qui a été fixé par le contrat pour cette année.

La réserve est donc d'un tiers.

Pour garantir le rachat des 20 mille contos qui forment le quantum fixe pour l'année prochaine, le gouvernement devra autoriser à émettre 60 mille contos, si se contente de cette réserve d'un tiers. Pour 1893, il devra autoriser l'émission de 90 mille contos pour assurer le rachat des 30 mille contos fixés par le contrat pour cette même année et enfin il devra autoriser l'émission de 150 mille contos pour pouvoir faire la réserve des 50 mille contos qui forment le quantum à racheter en 1894.

Il est donc évident que pour garantir le rachat des 110 mille contos ci-dessus, l'Etat devra autoriser le *Banco da Republica* à émettre 320 mille contos, en supposant qu'il continue à n'exiger chaque année qu'une réserve d'un tiers. Or il est certain qu'en vertu du décret du 7 décembre 1890, l'émission de la banque ne peut excéder la somme de 270 mille contos, y compris la partie destinée au rachat.

La conclusion est simple. Le Trésor doit réserver plus d'un tiers des émissions annuelles, s'il veut que le rachat soit réalisable et que le contrat reçoive une parfaite exécution.

Les papiers particuliers de l'ex-empereur.

— M. le Dr. Zeferino de Faria Filho, a reçu, en sa qualité de mandataire de D. Pedro II, tous les papiers privés appartenant à l'ex-monarque. Au moment de signer l'acte qui constate la restitution, M. le Dr. Faria a déclaré protester non seulement contre le procédé du gouvernement qui s'est emparé de documents dont la propriété exclusive appartient à son mandant, mais aussi contre la rétention de divers papiers que l'ex-empereur va réclamer par tous les moyens de droit.

Les membres de la commission ont déclaré à leur tour qu'on avait séparé les papiers privés, sans en faire la lecture et qu'ils s'étaient bornés à y jeter un simple coup-d'œil, afin d'en avoir le pouvoir reconnaître la nature. Quant aux documents ayant un caractère public, il en a été dressé une relation et ils seront déposés aux archives publiques.

Service de l'immigration.

— On assure que M. le ministre de l'agriculture, à la suite d'une réclamation faite par l'*Inspectoria das terras e colonização*, vient de recommander au directeur de l'*Estrada de ferro Central do Brazil* d'ordonner les mesures nécessaires afin que les immigrants ne soient plus obligés à traverser la baie pendant la nuit pour prendre le train qui doit les conduire dans l'intérieur. Il lui recommande également de veiller à ce que les colons puissent voyager d'une manière plus confortable.

Importation du café en Angleterre.

— Nous donnons ci-dessous le tableau comparatif de la valeur en livres sterling de l'importation du café en Angleterre, pendant les premiers semestres de cette année et de l'année dernière.

	1890	1891
Ceylan.....	256.107	160.581
Autres possessions anglaises.....	830.225	538.490
Brésil.....	609.046	283.988
Amérique Centrale..	1.002.230	1.084.594
Autres pays.....	339.456	384.349
Total.....	£ 3.037.373	£ 2.452.002

Gisement de kaolin.

— On nous informe que dans la fazenda appartenant à Madame Angelica de Moura et située à deux heures de la ville de Jambouro, on vient de découvrir trois mines de kaolin, sorte d'argile blanche très pure, qui entre comme partie essentielle dans la fabrication de la porcelaine.

D'après les études qui ont été faites sur les lieux, on a constaté que ce produit occupe une extension supérieure à un kilomètre carré et que la couche a une épaisseur énorme.

Les ingénieurs, qui ont été chargés d'examiner ce nouveau produit, assurent que ce kaolin est le même que celui qui sert à la fabrication de la porcelaine chinoise.

A propos de concessions.

— Le ministre de l'agriculture a informé son collègue des affaires étrangères qu'une société anonyme étrangère, concessionnaire d'une exploitation de mines, ne peut céder son privilège à une autre société étrangère sans l'autorisation du gouvernement de la République.

Légation du Brésil au Vatican.

— Il y a peu de jours a été déposé sur le bureau de la chambre des députés un projet présenté par quelques représentants et tendant à supprimer la légation brésilienne près du S. Siège. Les auteurs du projet soutiennent que cette suppression est un corollaire du prin-

cipe constitutionnel qui a proclamé la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nous cherchons en vain, en dehors de cette question de principe, quelque raison plausible qui puisse justifier la présentation d'un semblable projet. Le maintien d'un ambassadeur près du Vatican nous paraît être de haute convenance politique, car le Pape est certainement une autorité à laquelle on ne peut se dispenser de reconnaître une certaine importance, même en mettant de côté toute idée religieuse. Vis-à-vis du Brésil surtout, cette importance s'affaiblit, car la majorité de la nation appartient à la religion catholique. L'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, qui ne sont pas suspectes de cléricisme, maintiennent une ambassade près du Vatican.

Quelle nécessité il y a-t-il pour le Brésil de ne pas suivre l'exemple des gouvernements européens, alors surtout qu'on se trouve en présence d'un pontife dont les idées libérales sont bien connues et qui est considéré comme un des plus habiles politiques de son époque?

Quinta do Caju.

— M. le ministre des finances vient de remettre au procureur compétent, M. le Dr. Rodrigo Octavio, tous les documents relatifs à la vente de la «Quinta do Caju», ci-devant bien national. Une action en nullité de la dite vente basée sur l'énorme lésion qui en est résultée pour l'Etat va être portée devant le tribunal compétent.

Comme on le sait, ce bien national a été aliéné par M. Ruy Barbosa, l'ex-ministre des finances du gouvernement provisoire.

Importation allemande.

— Il paraît que le vapeur allemand *Cintra* avait à bord vingt flacons renseignés comme contenant de l'acide oxalique et qui renfermaient de la strychnine. Le fait a été constaté par le pharmacien de l'*Inspectoria Geral d'Hygiène*. On imagine facilement combien de désastres aurait produit cette erreur, si elle n'avait pas été vérifiée.

Les loyers à Rio.

— S'il y a une matière qui a besoin d'être une bonne fois réglée par la loi, c'est certainement la question de la location des maisons. Il règne en cette matière une confusion et un arbitraire extraordinaires. Les dispositions légales n'ont pas cours: ce sont les usages et les coutumes qui régissent tout ce qui se rapporte au contrat de louage. Il y a d'abord la terrible «carta de fiança» que le propriétaire ne manque jamais d'exiger.

Soyez propriétaire vous-même, capitaliste, négociant important, homme de considération et de crédit, tout cela importe peu au «senhorio». Aussi longtemps que vous ne lui remettez pas le précieux document, il vous oppose un *non dignus intrare* absolument formel.

Evidemment le propriétaire a le droit d'exiger une garantie, mais nous voudrions voir la loi la lui donner. En France et en Belgique, où le code Napoléon est en vigueur, le propriétaire a un privilège sur les meubles du locataire et celui-ci est tenu de garnir la maison d'une quantité suffisante de mobilier pour répondre du paiement du loyer. C'est là l'unique garantie accordée par la loi au propriétaire et celui-ci s'en contente. D'un autre côté le propriétaire ne peut obliger l'occupant à sortir de la maison, sans un congé signifié dans un délai qui varie selon l'importance du bien loué et la position de l'occupant. Cette obligation d'ailleurs est réciproque. Au surplus, l'exécution du contrat de la part des deux parties est garantie par la loi qui met à la disposition du propriétaire les moyens coercitifs nécessaires pour obliger le locataire à quitter le bien loué, lorsqu'il est en défaut de paiement ou lorsqu'il a reçu avis préalable.

Ce qui amène ici les défiances et les exigences chez les propriétaires, c'est précisément le défaut de dispositions légales bien coordonnées. Le propriétaire ne se sent pas suffisamment protégé, il se fait une loi à lui-même et règle l'exécution du contrat d'après son bon vouloir et ses caprices. Le locataire de son côté en fait autant; il sait que le propriétaire est désarmé et il agit à sa fantaisie.

A ce sujet nous ne pouvons nous dispenser de récriminer contre les abus qui se manifestent aujourd'hui en matière de location de maison. On n'ignore pas combien il est difficile à l'heure actuelle de rencontrer des immeubles pour y faire sa résidence ou y installer une industrie ou un commerce quelconque. Chacun veut exploiter cette situation et jusqu'au plus petit boutiquier, il abandonne son échoppe dans l'espérance de la louer pour un prix fabuleux.

Et encore s'il n'y avait que le loyer à payer, mais il existe malheureusement une autre condition draconienne dont l'exagération est réellement portée à son comble. Cette condition consiste à exiger la somme de... pour pouvoir entrer en jouissance du bien à louer: on décore cette exigence du nom gracieux de *lucras*.

Et ces «lucras» atteignent parfois des proportions qui font frémir de surprise et vous obligent à déclarer que vous ne voulez pas acheter la maison, mais tout simplement la

louer, car on est naturellement parfois disposé à croire que l'individu a mal compris.

Un autre abus dont sont souvent aujourd'hui victimes les locataires et contre lequel la loi même malheureusement est impuissante, c'est le sans-gêne avec lequel les propriétaires augmentent brusquement le prix des loyers. Au moment où on s'y attend le moins, le propriétaire vous signifie que pour telle, telle et encore telle autre raison il se voit obligé à augmenter le loyer; il sait bien que l'occupant protestera énergiquement mais finira cependant par s'incliner devant cette nouvelle exigence, car où trouver un autre domicile et puis qui ne consent à faire un sacrifice pour s'épargner les nombreux inconvénients d'un déménagement? Deux déménagements valent un incendie, a dit un penseur profond et les pauvres gens, à qui dame Fortune n'a pas octroyé l'avantage d'être propriétaires, ne le savent que trop.

En somme, dans cette question importante qui touche aux intérêts les plus précieux, c'est à dire à la vie de famille, à la tranquillité du foyer domestique et nous ajouterons à l'ordre social puisque tout ce qui se rapporte à la famille et au domicile des citoyens intéresse au plus haut point la société, il n'y a que confusion, arbitraire, abus et mauvais foi. Que le législateur intervienne dans cette matière si importante; que dans les limites de sa compétence il réforme tout ce qui est réformable et il rendra ainsi un service marquant aux citoyens et surtout aux déshérités de la fortune qui, ici comme ailleurs, forment la triste majorité.

«Gazeta musical».

— Nous sommes en possession d'un numéro-programme du nouveau journal qui sous ce titre vient d'être livré à la publicité. Ce nouveau confrère, qui vient grossir les rangs de la presse fluminense, avait sa place marquée et comble un vide. Nous possédons assez de journaux qui parlent de politique, de finances, d'économie, etc...; le nouvel organe qui verra tous les 15 jours nous parler spécialement de tout ce qui touche à l'art d'Europe sera certainement le bienvenu et ce ne seront pas les encouragements qui lui feront défaut. Pour notre part nous le saluons bien cordialement et lui souhaitons heureuse carrière et... beaucoup d'abonnés.

Apparition d'un nouveau fléau du café.

— *O Correio de Campinas* annonce que les plantations de café du municipio de Itatiba, près de la station de S. Luiz Gonzaga, dans l'Etat de S. Paulo, sont envahies par une nouvelle maladie qui se manifeste sous la forme d'une poussière noire et détruit indistinctement les jeunes et les vieux pieds de café. Le mal paraît être de nature à la fois animale et végétale. A S. Paulo on en a étudié déjà les causes et le moyen de le combattre.

En examinant les feuilles au microscope, on les voit couvertes d'une végétation minuscule se rapprochant de la forme des champignons et au milieu de laquelle fourmille une multitude d'animalcules.

Cette végétation singulière empêche la pénétration de l'air et cette interception amène nécessairement le dépérissement de l'arbre.

De Campinas au port de Santos.

— Un décret du 25 juillet dernier accorde à MM. les docteurs Joaquim Antonio de Oliveira Botelho et Pamphilo Freire de Carvalho un privilège pour 60 ans et sans garantie d'intérêts qui ne pourra jamais être sollicitée, pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer qui partira de la station de Bragança ou d'un point quelconque de la ligne Bragantina et aboutira au port de Santos, en passant par la région sud du municipio de Campinas.

Les travaux devront commencer dans les 18 mois de la concession et être conclus dans le délai de cinq ans.

A l'expiration du délai du privilège, la ligne, tout le matériel et toutes les dépendances deviendront la propriété de l'Etat, sans indemnité aucune pour les concessionnaires.

Société anonyme du gaz de Rio de Janeiro.

— On nous informe que M. Edouard Otlet a donné sa démission de président de cette société et a été remplacé par le vice-président, M. Lucien Guinotte.

M. Limange, directeur de la «Société Générale Belge», a été nommé administrateur.

Attentat à la liberté individuelle.

— Dans son numéro du 3 août courant le *Brasil* a publié une réclamation signée par 31 brésiliens et étrangers, dans laquelle ils se plaignent d'être détenus dans la maison d'arrêt depuis plus de 60 jours, sans avoir été présentés aux autorités de police et sans qu'il y ait en contre eux imputation formelle d'un délit quelconque. Le document affirme que 200 autres prisonniers souffrent la même violence et ne peuvent adresser de réclamation, attendu qu'ils ne savent ni lire ni écrire.

